

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

2
2012

DIACHRONIQUES

SENTIMENT
DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE

Principato – 979-10-231-2145-2



SENTIMENT DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE**GILLES SIOUFFI**

Présentation

BRUNO COURBONQuelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du XX^e siècle**MICHELLE LECOLLE**

Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps »

AGNÈS STEUCKARDTNéologie et sentiment de la langue française au XVIII^e siècle**ODILE LECLERCQ**Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII^e siècle**BERNARD COMBETTES**

Réanalyse et discursivité

AURELIO PRINCIPATO

Le sujet dont on parle

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN« Plus d'amour, partant plus de joie » (La Fontaine, *Fables*, VII, 1) : *Partant* à l'épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue »

SENTIMENT DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE

Sentiment de la langue et diachronie



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 2
isbn papier : 978-2-84050-824-3

PDF complet – 979-10-231-2138-4

TIRÉS À PART EN PDF :

Siouffi – 979-10-231-2139-1
Courbon – 979-10-231-2140-7
Lecolle – 979-10-231-2141-4
Steuckardt – 979-10-231-2142-1
Leclercq – 979-10-231-2143-8
Combettes – 979-10-231-2144-5
Principato – 979-10-231-2145-2
Badiou-Monferran – 979-10-231-2146-9

Maquette et réalisation :
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Le sujet dont on parle (notes sur les rôles accordés au pronom impersonnel)

Aurelio Principato

Università Roma Tre

Cet article profite de l'avantage de s'insérer moins dans un cadre théorique formalisé que dans un filon d'études naissant – bien qu'il se réclame de Saussure (Nyckees 2008) –, et de la notion relativement récente d'« activité épilinguistique » (Culioli, 1990, p. 41). C'est donc pour répondre aux fécondes sollicitations illustrées par Gilles Siouffi dans sa présentation, visant à rattacher l'usage de la parole à la « sensibilité linguistique » des locuteurs, que je me propose de traiter la question du Sujet pronominal et la façon implicite dont est perçue sa présence « obligatoire » dans la langue française, non seulement auprès des parlants mais aussi des descripteurs. La « conscience » qui s'y rapporte, tout en restant au niveau de l'implicite, sera donc abordée de deux côtés opposés, celui du discours métalinguistique et celui de la parole vivante.

Pour traiter cette matière, je devrai donc toucher à des aspects disparates, dont chacun a donné lieu à de nombreuses études, mais que j'essaierai de rassembler dans la nouvelle perspective du sentiment de la langue sans aucune finalité d'ordre théorique. Je m'attacherai d'abord aux difficultés que rencontre la description du Sujet, afin de mettre en évidence ce qui distingue l'interprétation linguistique des phénomènes et les classifications grammaticales. Je resterai là dans le domaine du « sentiment des grammairiens ».

Je m'arrêterai ensuite sur un cas particulier auquel s'est heurtée la codification de la langue au XVII^e siècle, par le fait d'ignorer le changement intervenu, en diachronie, dans le statut

du pronom *ce*. Comme ce changement concerne l'évolution spontanée de l'usage, on passera par là au « sentiment des parlants » et, plus précisément, à l'intention expressive que révèle l'emploi du pronom neutre dans les énoncés impersonnels du français parlé d'aujourd'hui.

Un Sujet privilégié

Même les analyses grammaticales ont « une âme ». C'est-à-dire, l'empreinte d'un réflexe d'ordre épilinguistique qui devance la rigueur scientifique. La question consiste, pour ce qui est argumenté ici, à accorder au sujet pronominal le statut de Sujet à plein titre.

En ce qui concerne notamment les constructions impersonnelles, le rôle attribué au Sujet « vide » qui caractérise les langues *non pro-drop* devient un rôle « plein » quand il s'agit d'établir les taxonomies grammaticales. La contrainte grammaticale influence la nomenclature des complétives. Ainsi deux propositions qui se ressemblent comme deux sœurs jumelles et qui ont exactement la même signification en italien et en français :

1. *mi sembra importante che tu gli parli*
2. *il me semble important que tu lui parles*

seront classées respectivement comme *subjective* et *terme complétif du Sujet*¹, car la taxonomie française réserve le nom de *complétive sujet* aux seules propositions qui occupent la tête :

3. *Que tu lui parles me semble important*

Il en va de même du syntagme nominal. Dans l'énoncé suivant :

4. *un inconvénient est survenu*

un inconvénient est le Sujet, mais dans :

5. *il est survenu un inconvénient*

ce terme nominal devient une sorte d'Objet, voire d'« objet mystérieux ». C'est pourquoi Gilbert Lazard, en raisonnant en

1. Pour la comparaison avec la nomenclature de l'italien, cf. Madonia et Principato (2011, p. 349-350). La même différence se produit en ce qui concerne l'allemand, où l'on parle de *Subjekt-Ergänzungssatz*.

termes de « séquence du verbe impersonnel » (2001, p. 219) l'a baptisé, de façon intentionnellement arbitraire, du nom d'« actant H », tout en déduisant qu'en français celui-ci se comporte plutôt comme complément de l'objet (2001, p. 226-240). Je continuerai de me référer souvent à cet éminent linguiste dont le volume récent, *La Quête des invariants interlangues. La linguistique est-elle une science ?* (2006), a corroboré mes modestes réflexions concernant le métalangage grammatical par les réponses qu'il donne à la question posée par son titre.

On voit donc le pouvoir que l'on a accordé à ce petit *il* atone, à savoir les mêmes prérogatives qui sont attribuées au Sujet nominal. Si la tête de la phrase est occupée par le Sujet grammatical et que le terme nominal suit le verbe, la plupart des linguistes n'acceptent pas de définir l'élément en question comme un *sujet*, bien qu'il soit commutable avec le pronom :

6. un inconvénient est survenu

En revanche, on postule l'intérêt de l'existence d'un « objet direct » dans la construction du passif impersonnel :

7. il a été demandé une participation aux frais²

Par ailleurs, les grammairiens essaient d'échapper à des dénominations telles que Sujet *réel* (la plus courante), ou Sujet *profond*, ou Sujet *logique*. La grammaire générative a effectivement associé cette dernière notion à celle d'Agent dans la forme passive de la structure superficielle. En fait, la tendance est toujours à se rapporter à l'énoncé primitif, à l'ordre SVO, et à un Sujet nominal : un reflet proche peut-être de ce que Zemb (2010) qualifie d'« obsession du Sujet-Substrat ».

Il ne saurait être question ici d'aborder l'épineux problème qui concerne la définition du Sujet. Je me bornerai à souligner que les propriétés de codage qui lui sont propres (*cf.* Lazard, 2006 : p. 172 *sq.*), sa position ou son autonomie (absence de préposition et, pour les pronoms personnels, le nominatif) ont perpétué dans les langues occidentales modernes l'idée que cette fonction a une importance supérieure à celle des autres membres de la

2. *Cf.* Rousseau (2010, p. 32).

phrase. On parle, à propos de la forme passive, de *promotion* de l'objet ou de l'oblique³. À l'égard du verbe, on dit que le Sujet *gouverne*, ou *régit*, ou *commande* le nombre et la personne. Il est curieux d'observer qu'en grec le mot *hypokeímenon*, dont SUBIECTUM est le calque, est un participe *passif* signifiant « sous-jacent », avec un préfixe excluant dès l'origine que le Sujet « gouverne » quoi que ce soit. Et que le langage commun fait de *sujet* un synonyme du mot *objet*, alors que ces deux mots s'opposent dans le métalangage grammatical : *Le sujet de son discours était.../L'objet de son discours était...*⁴. « Le Roi n'est pas un sujet », répondait le protagoniste du film *Ridicule* à Louis XVI, pour expliquer pourquoi celui-ci n'avait jamais inspiré ses mots d'esprit...

Or, il me semble évident que l'on pourrait concevoir des relations plus « démocratiques » entre les fonctions syntaxiques et leurs marques grammaticales. Déjà un linguiste aussi rigoureux qu'attentif à l'emploi du métalangage, tel que Raffaele Simone, a recours au verbe *activer*, beaucoup moins dirigiste, pour définir l'effet du Sujet sur le Verbe dans les langues flexionnelles (Simone, 2004, p. 351).

Quant au Sujet pronominal, sa fonction grammaticale n'apparaît que dans sa relation au Verbe. C'est le Verbe en effet qui, en latin comme en grec, en italien comme en espagnol, porte les marques qui permettent en principe de reconnaître à « qui » il faut rapporter l'action, le sentiment, la condition qu'il dénote et d'omettre éventuellement le Sujet pronominal. Il en va autrement des langues dont les paradigmes des formes verbales sont plus largement homomorphes, telles que l'anglais (seule la 3^e personne singulière est marquée au présent de l'indicatif, si l'on excepte *to be*) ou, à l'oral, le français. D'où la nécessité de nature référentielle d'exprimer un Sujet pronominal dans les constructions explicites, quand le terme nominal est absent.

3. Creissels, D. (2001) « Remarques sur la notion de passif et l'origine des constructions passives », *LINX* 45, p. 71-82, cité par Lazard (2006, p. 141).

4. Il va de soi que le choix entre ces deux termes comporte l'adoption d'une nuance sémantique différente, *sujet* étant ce dont on traite et *objet* ce qui dépend strictement de l'acte énonciatif qui le fait exister.

Vu dans cette perspective, le Sujet grammatical n'est finalement qu'une émanation du Verbe. Un argument supplémentaire en est offert par le langage « texto », où les marques de conjugaison sont souvent simplifiées ou supprimées tout court par apocopes, alors que la simple lettre initiale du clitique suffit à indiquer la personne :

8. jviens de qui t le cours [je viens de quitter le cours]⁵

On peut considérer que ce dernier phénomène va en sens inverse par rapport au processus qui a entraîné progressivement, en ancien français, la nécessité d'exprimer le sujet grammatical au moyen d'un pronom personnel, là où dans d'autres langues la marque de conjugaison est suffisante. Autrement dit, le point en discussion est de voir à quel point, à la suite d'un changement morphologique – autrefois la réduction des marques verbales dans le passage du latin à l'ancien français, aujourd'hui la suppression volontaire de ces marques dans les SMS – a pu influencer le sentiment des fonctions grammaticales et les modifier en quelque sorte chez les locuteurs. Et ce, dans le plus ancien de ces deux phénomènes, pour attribuer au pronom la même qualité substantielle que le nom, en éternisant la « présupposition de sujet nominal » (Béguelin, 2000, p. 29) ou, par le biais que l'on verra, pour arriver à déduire de la présence du pronom-Sujet la « promotion » du pronom-attribut. Alors que le phénomène plus récent nous invite à constater l'effet contraire de la réduction considérable de l'autonomie du Sujet par rapport au Verbe.

Pour mieux concevoir la partie particulière qui se joue ici entre le fonctionnement du code et le sentiment des locuteurs, il faut revenir aux données de la norme et de l'usage.

Du côté de la norme, la permanence du Sujet impersonnel doit être vue comme une contrainte entraînée par le système, qui attribue généralement au Sujet une valeur oppositive. Pour ce qui est phrases impersonnelles, la contrainte grammaticale comporte, dans les langues non pro-drop, l'expression d'une

5. Exemple tiré du corpus publié par Fairon *et al.* (2006).

« non-personne » (Benveniste, 1966, p. 228), c'est-à dire d'un « indice actanciel qui ne représente aucun participant et qui, par conséquent ne peut aucunement être explicité par un actant nominal » (Lazard, 2001, p. 106). La langue reconnaît le pronom le « moins personnel » dans la 3^e personne du singulier et ce choix est d'ordre logique et non morphologique, c'est-à dire qu'il est indépendant de l'absence de marques dans le paradigme verbal.

Du côté de l'usage toutefois, on trouvera facilement des exceptions. On les observera d'abord dans le registre familier, où l'on peut voir sans doute les reflets les plus immédiats de la variation linguistique et du sentiment qui l'accompagne. En ce qui nous concerne, le pronom impersonnel ayant perdu la fonction référentielle originelle, il peut aussi perdre sa valeur oppositive par rapport à d'autres pronoms. La conséquence en est que, par exemple, on fait volontiers économie de *il* devant un verbe qui ne saurait être qu'impersonnel, tel que *falloir* :

9. Faut finir demain

10. Faut pas !

D'ailleurs, le français garde la trace de locutions verbales sans Sujet, héritées de la phase ancienne au cours de laquelle celui-ci est devenu au fur et à mesure obligatoire : des locutions depuis lexicalisées (*peu me chaut, tant s'en faut*), dont certaines jouent un rôle grammatical plein (*peut-être, n'importe qui*).

C'est là la moindre des complications que comporte l'analyse des énoncés impersonnels. Françoise Daviet-Taylor et Didier Bottineau (2010, p. 11), dans leur récent état de la question, attribuent l'idée de « phrases sans sujet » à la tentative des logiciens du XIX^e siècle de rapporter les énoncés impersonnels à la prédication de « type complexe » Sujet-Verbe, et constatent l'inclination actuelle vers le nouveau critère de la « neutralité de la saillance Thème-Rhème ». Et pourtant, dans le volume collectif qu'ils introduisent, la question du Sujet impersonnel est débattue par maints linguistes, dont Michel Maillard (2010, p. 106-107), qui préfère accepter l'idée de construction *asubjectale* .

Je vais reprendre par un autre biais l'indication fournie par Daviet-Taylor et Bottineau. En comparant la phénoménologie de l'« actant H » dans différentes langues, Lazard exclut de ses résultats le « terme nominal postposé au verbe posant son existence : *il y a, es gibt, there is* », car celui-ci a le statut d'Objet (Lazard, 2001, p. 221). Malgré la résistance que les syntagmes figés opposent à l'analyse linguistique, il est de quelque importance pour mon propos d'observer la diversité à laquelle, à partir d'un noyau commun (le verbe désignant l'existence + un adverbe locatif), ont abouti ces présentatifs à vocation locative ou existentielle⁶.

En laissant de côté la présence/absence de l'adverbe locatif, on constate d'abord que le choix du verbe d'existence peut varier entre « être » et « avoir » : à côté de *il y a*, dans un registre supérieur, le français dispose de la tournure *il est* :

11. Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants
(Baudelaire)

dont on trouve encore la présence dans la formule d'*incipit* narratif :

12. Il était une fois un roi...

En élargissant l'inventaire à d'autres langues, on constate en italien la même coexistence entre *c'è, ci sono* (standard et qui correspond exactement à *there is, there are*) et *v'ha, v'hanno* (désuets) : la deuxième se rapproche de *il y a* à la différence près de l'absence de pronom impersonnel. Toujours en italien, les tournures *si dà, si danno* (formes réfléchies) utilisent le verbe « donner », comme *es gibt* en allemand.

Ce dernier verbe nous ramène tout près de la notion de *hypokeímenon*, « soumis » au sens de « donné », « posé ». Autrement dit, la dénomination alexandrine correspond plutôt à ce que les sciences du langage appellent aujourd'hui le *thème*. À partir du moment où les grammairiens se sont emparés de la catégorie de SUBIECTUM, celui-ci a commencé à être défini

6. Dans *il y a*, le « Verbe constructeur » à valeur locative ou existentielle se mue aussi en « Verbe de dispositif », comme dans l'énoncé Il n'y a qu'à lui que je pense (Béguelin, 2000, p. 36).

dans ses relations avec les autres membres de la phrase et, en première approximation, on a fait du *rhème* l'homologue du *prédicat*. Puisque ce dont on parle, normalement un syntagme nominal, se trouve en tête avec la fonction de Sujet dans l'énoncé « primitif », la partie de la superposition des niveaux discursifs et grammatical a été facile à jouer. Mais la construction impersonnelle poursuit l'effet contraire de faire glisser l'actant principal dans la position propre au prédicat, afin de relever son rôle rhématique⁷.

Un tel déplacement vers la queue n'élimine pas la nécessité d'un syntagme introductif, en principe complet, bien que son Sujet soit vidé de tout contenu sémantique. On serait tenté d'assimiler l'emploi des impersonnels isolés comme *Faut* au même phénomène qui consiste à reconstituer une tête de phrase au moyen non pas d'un Sujet mais d'un présentatif invariable introduisant ce qu'on conçoit spontanément comme l'« objet » du discours, ou plutôt le rhème. À l'instar d'autres recteurs faibles (tels que *je crois, il semble que*, etc.) introduisant de fausses complétives, que l'on distinguera pourtant des autres car ces derniers, au contraire, ont pour but de rattacher l'énoncé non pas à une condition objective mais de les ancrer dans la subjectivité de l'acte d'énonciation.

Dans les présentatifs que je viens de rappeler, ce n'est donc pas le Sujet qu'il faut chercher mais la « condition d'existence » qui est thématifiée par le syntagme figé pris dans sa globalité. Car une stricte analyse de ces différentes tournures devrait nous conduire à des résultats divers. De par la nature transitive ou intransitive du verbe, il faudrait conclure qu'*il y a* est suivie par un complément d'objet et *il est* par un « sujet réel », ou «

7. Il n'est pas question d'aborder ici les conséquences que le choix du tour impersonnel dans la distribution des fonctions thématiques et rhématiques. Rappelons seulement que, là où les langues *pro-drop* peuvent avoir recours à l'inversion du Sujet, le français doit souvent chercher d'autres ressources. Par exemple, l'emploi du déterminant ou des structures de saillance. L'énoncé italien *mi servono le sedie* n'a pas la même valeur illocutoire que *le sedie mi servono* (Bonvino, 2005, p. 164) : le premier serait en gros traduisible, en français, par « il me faut *les* chaises » soit, selon le contexte, par « c'est de chaises que j'ai besoin », le second par « il me faut *ces* chaises » ou « de ces chaises, j'en ai besoin ».

logique », ou « profond », de quelque manière qu'on l'appelle. En revanche, dans le cas de *there is* comme de l'italien *c'è*, un véritable « Sujet renversé ». Le figement peut ainsi déterminer des « exceptions » à l'ordre Sujet (obligatoire)+Verbe dans une langue *non pro-drop* comme l'anglais.

Des Régents singuliers

C'est sur la nature du Sujet, en regard de ses réalisations grammaticales, que la discussion linguistique s'est surtout arrêtée. Confrontée aux difficultés que rencontre une définition d'ordre sémantique (le Sujet comme la personne ou la chose qui réalise ou subit l'action dénotée par le Verbe⁸), la linguistique opte aujourd'hui pour l'analyse actancielle, qui en fait le seul actant « obligatoire » (Lazard, 2006, p. 174). En grammaire, pourtant, le souci d'éviter la confusion entre le Sujet et l'Agent amène la nécessité de s'appuyer sur une définition d'ordre morpho-syntaxique, portant sur l'accord en nombre et personne avec le Verbe. Ainsi l'accord au singulier, encore plus que la position, décidera de la fonction grammaticale dans les énoncé du type :

13. il reste des questions ouvertes

Pourtant cette option ne saurait laisser tout à fait tranquille la conscience des grammairiens. Outre le fait que la définition du Sujet par l'accord avec le Verbe est bien loin de s'adapter à toutes les langues⁹, il existe en français aussi des cas où la condition nécessaire n'est pas remplie. C'est le cas, par exemple, des noms collectifs¹⁰ :

14. la plupart sont partis

8. On remarquera en passant que la terminologie métalinguistique, malgré la conscience de la variété sémantique rattachée aux verbes, reste prise au piège de l'énoncé élémentaire où « S fait X ». On nage ainsi entre *action*, *agent*, *actant*, *actif*, mots appartenant à la même racine, en rejetant dans l'implicite le fait que l'« action » peut dénoter un état ou un processus quelconque (Lazard, 2006, p. 208).

9. Il suffira à cet égard de renvoyer à Keenan, 1976. Simone (2004, p. 353 sq.) illustre les différents critères possibles pour conclure qu'aucun n'est nécessaire ni suffisant.

10. Simone (2004, p. 358) inclut l'accord *ad sensum* dans son argumentation, pour montrer qu'aucun critère n'est nécessaire et suffisant pour définir le Sujet.

D'autres cas concernent le Sujet pronominal : celui du désaccord, en français, entre l'auxiliaire et le participe dans le pluriel de majesté/modestie ou avec le *vous* de politesse :

15. vous êtes arrivé trop tôt

Il y a un cas encore plus général, quand l'accord est fait au pluriel, malgré la présence d'un Sujet pronominal qui porte les marques grammaticales du singulier :

16. on est arrivés trop tôt

L'indice référentiel est supporté par le participe ou l'attribut, non pas par le Sujet. Avec les temps simples du verbe la référence de *on* reste indéterminée, mais le français actuel l'interprète par défaut comme un *nous*. Il est possible d'objecter que, dans ces cas particuliers, la question de l'accord est d'ordre logique et que la réalisation grammaticale relève de l'arbitraire. Toujours est-il que, pour expliquer ces anomalies, la description grammaticale ne peut se passer de l'analyse sémantique du Sujet, tout en continuant à traiter le Sujet pronominal en pair du Sujet nominal.

À propos de ces accords incohérents, le moment est venu de revenir aux origines, c'est-à-dire à la codification du français moderne, et d'interroger le « sentiment » de Vaugelas à la date de 1647.

On s'arrêtera particulièrement sur deux remarques. La première traite du pluriel « régi » par *Une infinité*. Vaugelas, dans sa Préface (V/3), avait déjà classé l'exemple parmi les choses que l'usage fait « contre raison » (Vaugelas, 2009, p. 82) et, dans une remarque précédente, procuré l'explication sémantique pour *J'en ay veu une infinité qui meurent* :

[...] *meurent* se rapporte non pas au mot signifiant qui est *infinité*, et singulier, mais à la chose signifiée, qui est *quantité de personnes*, ou *d'animaux*, qui comme un terme collectif equipolle le pluriel, tellement qu'on n'a pas esgard au mot, mais à la chose (Vaugelas, 2009, p. 771).

Par contre, dans la remarque en question (p. 41 de 1647 = R 41), l'argument de Vaugelas est d'ordre morphosyntaxique et fondé sur la comparaison avec l'accord au singulier si

le syntagme est *une infinité de monde*. La construction *ad sensum* ne semble plus suffire ici à justifier le pluriel :

Cela ne se fait pas à cause que le mot d'*infinité* est collectif, et signifie beaucoup plus encore que la pluralité des personnes, mais parce que le genitif est pluriel, qui en cét endroit donne la loy au verbe contre la reigle ordinaire de la Grammaire, qui veut que ce soit le nominatif qui regisse le verbe (Vaugelas, 2009, p. 180-181).

On laissera à d'autres le soin d'argumenter à propos de cette explication d'un accord « gouverné » par le complément, de même qu'on se contentera de voir, dans le pluriel de majesté ou de modestie ainsi que dans le singulier *on*, autant de variantes alternatives des pronoms canoniques respectivement *je/tu* et *nous* (que *je* mélange exprès ici), pour s'arrêter sur un phénomène plus complexe d'exception apparente de la règle de la concordance de nombre : l'emploi contradictoire des structures *c'est* et *ce sont* devant un syntagme pronominal ou un pronom personnel au pluriel :

17. C'est un paysan

18. Ce sont des ouvriers

Ou encore :

19. C'est vous qui le dites

20. Ce sont eux qui le disent

Nathalie Fournier (1998, p. 31) attribue de façon nette aux grammairiens, et particulièrement à Vaugelas, la responsabilité de cet « arbitraire grammatical ».

Pour ce qui est de Vaugelas, la deuxième remarque que je prends ici en considération (« *Ce*, avec le pluriel du verbe substantif », *R* 305), présente l'exemple suivant : *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Cesar, Hannibal, etc.* Vaugelas condamne l'emploi éventuel de *ce fut*. Il est pourtant intéressant de relever que, dans le point principal en discussion est la reprise du Sujet par *ce*, question que le prince des remarqueurs avait abordée aux pages précédentes. Voilà en effet son commentaire : « Cette petite particule a une

merveilleuse grace en cet endroit, quoy qu'elle semble choquer la Grammaire »¹¹.

Ce passage est très significatif pour le sentiment de la langue chez Vaugelas. On le voit hésiter entre, d'un côté, l'impression que *ce* vienne s'introduire dans la phrase étant bien à sa place et, de l'autre, l'analyse grammaticale qui pourrait le qualifier de superflu, voire d'élément perturbateur de la logique de l'accord.

Dans un premier temps, Vaugelas s'en tire par un rappel de son credo fondamental : « Sur quoy il est à remarquer que toutes les façons de parler, que l'Usage a establies contre les reigles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles soient vicieuses ». Dans la suite de la remarque, toutefois, il croit nécessaire de prolonger la réflexion et de se réclamer à nouveau des langues antiques (l'accord vient d'être cité, en grec, du Sujet neutre pluriel avec le verbe au singulier) : il est effectivement étrange que le verbe soit au pluriel

quoy que le nom substantif qui precede *ce*, soit au singulier. Exemple, *l'affaire plus fascheuse que j'aye, ce sont les contes d'un tel*, et non pas, *c'est le conte*. En quoy il faut encore remarquer une plus grande irregularité que la premiere [...] que le verbe substantif qui selon l'ordre de la Grammaire et du sens commun sur qui la Grammaire est fondee, doit estre regi, comme il l'est ordinairement, par le nom substantif qui precede, neantmoins en cet exemple est regi par le nom substantif qui suit. Ces façons de parler des Latins : *domus antra fuerunt, omnia pontus erat*, reviennent à peu pres à celles que nous venons de dire.

Or, Vaugelas ne savait pas que l'emploi du pronom *ce* dans ces structures n'était pas né pour donner un Sujet à la phrase. En ancien français, où l'inversion était possible, un tel démonstratif avait la fonction d'un attribut¹². Et cet attribut, parce que tonique, était placé volontiers avant le verbe :

11. Un autre exemple de *ce + être* au pluriel où la remarque (R 88) porte sur un argument « à côté » est le suivant : *si c'estoient nous qui eussions fait cela*. Là aussi, ce dont il s'agit pour lui est de montrer que la 1^{re} personne *eussions* est correcte, parce que « les personnes du verbe doivent répondre par tout à celles des pronoms personnels » (Vaugelas, 2009, p. 261).

12. Je remercie Françoise Berlan de m'avoir indiqué cette piste.

21. Ha ! messires Lancelot, estes vos *ce* ?
Et il dit *ce* est il, etc.¹³

Ici, j'aimerais remarquer l'emphase par laquelle Foulet (1967, p. 331, § 486) qualifiait l'accentuation du pronom *ce*, et l'inversion (AVS) qui en est l'une des conséquences, comme « tout à fait contraire aux habitudes modernes ». En fait, la difficulté de concevoir un attribut en position proéminente relève manifestement d'un *sentiment*, touchant les prérogatives du Sujet, qui s'est affirmé depuis le Moyen Âge. Cela donne la mesure de la distance qui nous sépare de l'époque où l'ordre des mots n'était pas si contraignant qu'aujourd'hui ni la nécessité d'exprimer le sujet pronominal non plus.

Ce sont cette contrainte et cette nécessité qu'a consacrées la codification opérée par Vaugelas et par les autres remarqueurs. Mais l'existence d'un décalage par rapport à la situation ancienne nous permet aussi d'esquisser l'évolution (ou plutôt la « contre-révolution ») de la structure syntaxique en question, suivant cette fois le besoin expressif des locuteurs.

Dans un nombre très restreint de phrases figées, la possibilité d'un ordre Attribut+*être*+Sujet s'est conservée (*ce suis-je, ce sommes-nous* jusqu'au début du xvii^e siècle) malgré la perte de la déclinaison à deux cas et l'avènement de l'ordre SV. Du même coup, l'ancien attribut a été réinterprété comme Sujet¹⁴. Il n'est donc pas tout à fait justifié de considérer l'anomalie du pluriel du verbe *être* comme l'effet d'une décision artificielle. En revanche, on pourrait faire intervenir le critère de l'inertie des parlants. D'après les relevés de Zygmunt Marzys sur Frantext, en effet, l'accord au pluriel est présent au xvii^e siècle

13. Exemple cité, parmi d'autres, par Foulet (1967, p. 332).

14. N. Fournier (1998, p. 32, encadré) se réclame toutefois de quelques exemples qui montreraient que la construction *c'est N* où *ce* serait Sujet est également très ancienne. D'où sa conclusion que « L'exigence de pluriel provient de la collusion établie par les grammairiens normatifs entre deux constructions radicalement différentes ». Sans entrer dans le détail des attestations en ancien français convoquées par Fournier, je me bornerai à observer que cette collusion, si elle a eu lieu, s'est faite dans le sentiment des locuteurs, étant l'une des conséquences de l'affirmation de l'ordre SVA, avant qu'un remarqueur comme Vaugelas n'attribue au conflit entre l'usage et la raison grammaticale l'accord du verbe avec *ce* qui est désormais perçu comme l'attribut.

dans 92 % des occurrences antérieures aux *Remarques sur la langue française* (Vaugelas, 2009, p. 504n.). On peut tout au plus supposer, comme l'avait fait Ferdinand Brunot (1966, III, p. 534), que cet accord « eût sans doute disparu sans l'intervention des grammairiens ».

On pourrait ajouter que l'usage a imposé *c'est nous*, *c'est vous* de même que, dans le registre non soutenu d'aujourd'hui, on relève la tendance à utiliser *c'est* pour *ce sont*. Je serais tenté de rapporter cette simplification à la vocation plus générale de la langue, à savoir l'exclusion de l'accord avec l'élément situé à droite, que l'on peut constater non seulement dans la fameuse règle du participe passé mais, également, dans la conversion d'adjectifs (*la tête nue* et *nu-tête*, *Je vous envoie en pièce jointe ma demande...* et *Veillez trouver ci-joint ma demande...*, etc.). Le figement de *c'est* a aussi fondé sa transformation en dispositif syntaxique (Blanche-Benveniste, 2010, p. 108) appliqué aux constructions clivées. Confronté à la pression de l'analogie, le pluriel de la 3^e personne a pu néanmoins résister grâce aussi à son fréquent emploi, renforcé par les occurrences avec des Sujets nominaux.

Pour ne pas perdre la tête

Alors que l'ordre syntagmatique *ce* + formes conjuguées du verbe *être* s'est maintenu parce que ces dispositifs sont susceptibles de se passer de la norme grammaticale, le renversement des fonctions perçues a comporté des modifications phono-morphologiques importantes. Le pronom démonstratif, qui recevait autrefois l'accent¹⁵, est devenu clitique conformément autres pronoms personnels, alors que ceux qui suivent le verbe ont pris la forme tonique : *ce est il* s'est transformé en *c'est lui*, *ce sont ils* en *ce sont eux*.

De ce fait, *ce* est entré en concurrence avec *il* impersonnel. Comme celui-ci, il a perdu progressivement sa valeur anaphorique ou déictique et a été réduit au rang de marque auxiliaire du verbe.

15. La langue a conservé la trace de *ce* tonique dans *ce faisant*, *sur ce*, et on assiste aujourd'hui à la mode de le récupérer en liaison de phrase (*Et ce*, etc.).

Dans la langue écrite, les complétives construites sur *être*+adjectif demandent *il* ; dans la langue parlée, on utilise *ce*. Le pronom *il* a résisté à l'égard de la série des impersonnels canoniques, telle que l'expression du temps atmosphérique (*il pleut – il neige – il fait doux*). Une alternance plus complexe continue de régler l'expression chronologique :

- 22. il est tard
- 23. il est 15 heures
- 24. c'est lundi
- 25. on est le 14 avril – nous sommes le 14 avril
- 26. c'était le 14 avril

Pour exprimer une valeur déictique ou anaphorique plus nette, il a fallu alors choisir une nouvelle forme tonique dans les composés *ceci* et *cela*, d'abord en opposition, enfin – à l'oral – dans sa forme contractée *ça*. L'expansion du Sujet *ça* continue de caractériser le français parlé d'aujourd'hui. Elle a donné lieu à la prolifération d'expressions néologiques sérielles (*ça va* → *ça marche* et *ça va bien* vs. *ça barde*, *ça craint*, *ça pourrait*, etc.). Elle favorise la création d'autres dispositifs qui régissent les fausses complétives :

- 27. Comment *ça* se fait que tu n'as jamais d'argent ?

Ou alors, elle engendre le déplacement du sujet impersonnel vers un usage défini personnel, désignant même des animés (*le garçon, ça arrive !?*), souvent pourvus de fonction anaphorique.

Cependant, le nouveau *pointeur* pronominal s'est spécialisé depuis longtemps pour exprimer une « référence indistincte » (Corblin, 1987 et 1991). Sa nature actancielle peut se révéler factice, comme le montre l'expression *ça craint*, où le Sujet et l'action se « découplent ». Car « les parlants se contentent d'actants vagues et de procès sans origine », comme c'est d'ailleurs le cas d'autres pronoms clitiques qui ne sont pas des Sujets : *on ne me la fait pas, t'en fais pas* (Béguelin, 2000, p. 31).

L'exemple de *n'empeche* ou de *suffit* montre bien le comportement de l'impersonnel. Prenons le deuxième. La norme fondée sur l'ancienne codification demande *il* pour l'emploi

absolu (*Il suffit !*) et l'oral le remplace par le pronom à référence indistincte (*Ça suffit !*). Mais avec une complétive, l'oral peut faire l'économie du sujet grammatical (*Suffit que tu lui parles*).

Des observations semblables pourraient s'appliquer aux contraintes syntaxiques que subissent les séquences construites sur le verbe *arriver* (Béguelin, 2000, p. 26) :

- 28. il arrive du monde
- 29. *il arrive de partout
- 30. ça arrive de partout
- 31. *ça arrive des gens de partout
- 32. il arrive des gens de partout

La construction impersonnelle varie selon la présence d'un actant réel explicite ou d'un supplément d'information (comme *de partout* en 30) qui empêche que le signifié du verbe passe du « mouvement » à l'« événement ». L'emploi de *il* dans l'énoncé évènementiel est encore possible avec valeur anaphorique :

- 33. Ils ne comprennent pas ce qu'il arrive

si l'on admet que cette tournure n'est pas la déformation de celle qui est obtenue par une proposition relative (*ce qui arrive*).

À côté de *il arrive* canonique introduisant une complétive, on peut aussi trouver *ça* dans la dislocation :

- 34. Ça m'arrive de perdre l'équilibre
- 35. Perdre l'équilibre, ça m'arrive

Mais ce qui est le plus important, c'est qu'au moyen du pronom sujet les deux sens du verbe peuvent s'opposer dans l'emploi isolé :

- 36. Il arrive (personnel + mouvement)
- 37. Ça arrive (déictique + mouvement / référence (in)distincte + évènement)

La fonction de ces pronoms, convoqués à différentes époques pour compenser la défaillance du Verbe, apparaît finalement avoir été double : d'un côté, celle d'un déictique qui s'accroche plus ou moins vaguement au contexte situationnel, donc d'un *support pragmatique* ; de l'autre, d'un *support phonétique* plus fort qu'un simple Sujet grammatical, qui conjure l'isolement du Verbe.

On peut conclure de là que la longue évolution de *ce* tonique à *ça* en tête de phrase reste liée à des raisons qui ne sont ni sémantiques ni syntaxiques. L'alternative que j'ai esquissée se situe du côté de la contrainte que l'aboutissement du français au statut de langue *non pro-drop* a pu déterminer dans le sentiment collectif des locuteurs. Afin de renforcer une telle hypothèse, qui reste difficile à démontrer, je suis parti, dans la première partie de cet article, des effets que cette contrainte a pu engendrer au niveau de la description métalinguistique, en suggérant que les grammairiens accordent un rôle exagéré au sujet pronominal. Cela peut choquer l'opinion acquise, mais c'est l'impression qui peut se former chez ceux qui parlent une langue où cet élément n'est pas obligatoire.

Références bibliographiques

- BÉGUELIN Marie-José, 2000, « Des clauses impersonnelles aux constituants phrastiques: quelques axes de grammaticalisation », dans Berrendonner, P. et Sériot, A. (dir.), *Le Paradoxe du sujet. Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes*, « Cahiers de l'ILSL », n. 12, Presses centrales de Lausanne, p. 25-37.
- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Le Seuil.
- BERMAN Ruth, 1980, « The Case Of An (S)VO Language : Subjectless Constructions in Modern Hebrew », *Language*, n. 56, p. 759-776.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2010, *Approches de la langue parlée en français* [1997], Paris, Ophrys.
- BONVINO Elisabetta, 2005, *Le Sujet postverbal. Une étude sur l'italien parlé*, Paris, Ophrys.
- BRUNOT Ferdinand, 1966, *Histoire de la langue française*, [1909], Paris, Armand Colin, vol. III.
- CORBLIN Ferdinand, 1991, « Sujet impersonnel et sujet indistinct », dans Maillard M., *L'Impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Grenoble, Ceditel, p. 139-150.
- , 1987, « Ceci et cela comme formes à contenu indistinct », *Langue française*, 75, p. 84-88.
- CHOCKEYRAS Jacques *et al.*, 1985, *Autour de l'impersonnel*, Grenoble, ELLUG.
- DAVIET-TAYLOR Françoise et BOTTINEAU Didier, dir., 2010, *L'Impersonnel. La personne, le verbe, la voix : du partage des fonctions et de leur sémantisme dans les structures impersonnelles*, Rennes, PUR.
- FAIRON Cédric, KLEIN Jean-René et PAUMIER Sébastien, 2006, *Le Langage SMS*, Louvain, Presses universitaires de Louvain.
- FOULET Lucien, 1967, *Petite Syntaxe de l'Ancien Français* [1919], Paris, Champion.
- FOURNIER Nathalie, 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.

- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2007, *Le Bon Usage. Grammaire française*, 14^e édition, Paris-Louvain-la-Neuve, DeBoeck Université.
- KEENAN Edward, 1976, « Towards a universal definition of subject », dans Li, C. N. (dir.), *Subject and Topic*, New York Academy Press, p. 303-333.
- LAZARD Gilbert, 2006, *La Quête des invariants interlangues. La linguistique est-elle une science ?*, Paris, Champion.
- , 2001, *Études de linguistique générale. Typologie grammaticale*, Leuven-Paris, Peeters.
- LEHMANN Winfred, dir., 1978, *Syntactic Typology : Studies In The Phenomenology of Language*, Austin, University of Texas Press.
- MADONIA Francesco Paolo Alexandre et PRINCIPATO Aurelio, 2011, *Grammatica della lingua francese*, Roma, Carocci.
- MAILLARD Michel, 2010, « De la tendance interne des verbes moyens à l'impersonnalisation : perspective interlinguistique », dans Daviet-Taylor et Bottineau, *L'Impersonnel. La personne, le verbe, la voix...*, Rennes, PUR, p. 103-114.
- , 1991, *L'Impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Grenoble, Ceditel.
- NYCKEES Vincent, 2008, « Une linguistique sans langue ? Contributions à une réflexion sur les conditions d'émergence d'un sens commun », *Langages*, n° 170, p. 13-28.
- ROUSSEAU André, 2010, « L'énoncé impersonnel en typologie des langues et en philosophie du langage », dans Daviet-Taylor et Bottineau, *L'Impersonnel. La personne, le verbe, la voix...*, Rennes, PUR, p. 31-52.
- SIMONE Raffaele, 2004, *Fondamenti di linguistica* [1990], Bari Laterza.
- VAUGELAS Claude Favre de, 2009, *Remarques sur la Langue françoise* [1647], édition critique avec introduction et notes par Z. Marzys, Genève, Droz.
- ZEMB Jean-Marie, 2010, « Approche philosophique du découplage du Sujet et du Thème », dans Daviet-Taylor et Bottineau,

L'Impersonnel. La personne, le verbe, la voix..., Rennes, PUR,
p. 23-30.

Résumés

Bruno COURBON, « Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du xx^e siècle »

Résumé

La place qu'accordent les linguistes à la subjectivité dans l'objet qu'ils étudient varie selon le point de vue théorique qu'ils adoptent. Bien que la figure du locuteur soit généralement mentionnée – voire expressément convoquée –, la question de l'implication subjective dans la formation de la langue n'est pas toujours traitée de façon satisfaisante. Elle l'est d'autant moins que la dimension évolutive intervient dans le champ de réflexion. Ainsi, l'implication des usagers dans la production de leur langue est généralement considérée d'abord comme individuelle et ponctuelle, relative à un acte d'énonciation particulier. Comment alors concilier le sujet – trop rapidement réduit à l'immédiat d'un locuteur – et l'évolution de la langue – qui dépasse l'individu tout en l'intégrant ? Afin de mettre cette question en perspective, nous étudions dans cet article la façon dont deux linguistes du début du xx^e siècle, Ferdinand de Saussure et Antoine Meillet, concevaient la participation active du sujet parlant à sa langue. L'examen porte sur les liens établis entre le sujet sensible, son sentiment de la langue et l'évolution de celle-ci. Les conceptions exprimées par Saussure et Meillet sont replacées dans le contexte scientifique de l'époque.

Abstract

Depending on their theoretical orientation, linguists do not all view the subjective aspects of language similarly. Although the speakers are usually taken into account, the effects of their subjective involvement in language formation are seldom discussed. This is especially true when language change is involved. The speakers' linguistic productions are often considered as being primarily individual and punctual, always relative to a particular speech act. How, then, is it possible to reconcile the subject (which is too often reduced to an actual speaker) with the evolution of language (which goes beyond, yet integrates, the subject)? In order to discuss this question, we will examine the way in which two early twentieth-century linguists, Ferdinand de Saussure and Antoine Meillet, viewed the subjects' active contribution to their language. The present article pertains to the relationship between perceptible subjects, their sense of language, and linguistic evolution. Saussure and Meillet's outlook is presented through the scientific context of their time.

Michelle LECOLLE, « Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et 'air du temps' »

Résumé

L'étude est centrée sur l'expression du sentiment linguistique « profane » (i.e. exprimé dans un cadre, et, surtout, à visée non scientifique) à propos de l'évolution, du changement, ou de la nouveauté dans le lexique et la phraséologie. Les corpus choisis sont composés de textes de presse contemporains non centrés *a priori* sur la langue elle-même. Ils sont sélectionnés dans une base textuelle francophone sur la base de la présence de formes supposées renvoyer au changement ou à la nouveauté, qui émerge ou qui s'installe : *on dit maintenant/aujourd'hui/désormais* ; *néologie* et sa famille morphologique ; *novlangue* ;

glissement/changement de sens/sémantique sont certains de ces marqueurs. Ces formes, employées plus ou moins incidemment dans les textes, y sélectionnent des zones où la langue et le discours sont discutés pour eux-mêmes.

Si les observations métalinguistiques des scripteurs invoquent un changement, on ne considère pas pour autant qu'il s'agit d'un changement avéré, tel que pourrait l'établir une étude scientifique. Partant, les marqueurs ne sont pas considérés directement comme des *indices* de changement linguistique.

À partir de ce point de vue, l'étude se centre sur ce que l'expression du changement linguistique donne néanmoins à voir. Dans ces corpus médiatiques, composés principalement d'articles d'analyse, de chroniques, de commentaires de l'actualité (majoritairement politique, géopolitique et économique, mais aussi littéraire et artistique), le sentiment de la langue et ici, également, le sentiment du discours révèlent une attention particulière à l'utilisation du lexique et de la phraséologie dans leur mise en rapport au politique, à la société, à « l'air du temps ». Ainsi, à partir de l'expression du sentiment linguistique, se dessine la perception d'une intrication étroite entre une évolution des comportements et des pratiques publiques, d'une part, et une évolution du langage par les acteurs sociaux représentés dans les discours publics de l'autre.

Globalement, le repérage par les scripteurs de l'évolution du lexique et de l'installation de « manières de dire », met en œuvre des faits qu'on peut rapporter à la fonction poétique du langage (les mots et expressions émergents, appréciés pour eux-mêmes), et surtout à la référence (non théorisée) à sa fonction pragmatique : le langage comme acte, fût-il acte de nomination. Quoi qu'il en soit, c'est un rapport non trivial du locuteur à la langue et au discours qui se donne à voir, non réductible à l'expression d'une supposée transparence du signe dans sa relation au réel, ni à celle d'un pur « reflet » du monde dans les mots.

Abstract

This paper deals with metalinguistic expression, focusing on changes in lexicon and phraseology. The corpora, mainly texts from contemporary media, have been collected on the basis of the presence of certain markers of change or newness – “*on dit maintenant/aujourd’hui/désormais; néologie; novlangue; glissement/changement de sens/sémantique*” – and the study takes into account both the words around the markers and the text itself. Whereas the observations of non-linguist speakers (journalists) display some linguistic changes, such remarks are not considered as real proofs of actual change or newness. Nevertheless, the language awareness of non-linguist speakers does express something else, which may be considered regular. Indeed, the collection of metalinguistic remarks may be described as evidence showing the perception by the speakers of a close connection between public practice and behavior on the one hand, and the evolution of language in public discourse on the other. These remarks exhibit a form of attention to the poetic function of language as well as an acute perception of its performative value.

Agnès STEUCKARDT, « Néologie et sentiment de la langue française au xviii^e siècle »

Résumé

Un début de siècle entravé par l'idée que la langue française a atteint son point de perfection, une fin de siècle dynamisée par la croyance au progrès dans et par la langue : à l'égard des mots nouveaux, le xviii^e siècle semble passer d'un extrême à l'autre. Il faut cependant nuancer cette description : pour qualifier la langue française, le mot de *perfection* est récurrent au début du siècle, mais celui d'*indigence* se rencontre aussi, chez les philosophes, les traducteurs, les poètes ; et à la fin du siècle, la protestation contre les néologismes n'est pas l'apanage des contre-révolutionnaires. Si, au cours du siècle, la fabrique des mots nouveaux a levé ses quotas, elle reste sous le contrôle

de ce qu'on appelle alors l'« analogie de la langue » : on ne crée rien qui ne soit conforme à des patrons existants. Ces patrons, l'activité néologique du XVIII^e siècle a appris à mieux les identifier : au début du XIX^e siècle, ils font l'objet de premières descriptions systématiques ; mais elle a accoutumé aussi à les percevoir par un chemin moins strictement rationnel, que l'on commence à appeler le « sentiment de la langue ».

Abstract

A beginning of century hampered by the idea that the French language reached its point of perfection, an end of century energized by the belief in progress in and by the language: with regard to the new words, the 18th century seems to pass from an extreme to the other. However, this description should be moderated: to qualify the French language, the word of *perfection* is recurring at the beginning of the century, but poverty is also found, in the philosophers, the translators, the poets; and at the end of the century, the protest against the neologisms is not the prerogative of the counter-revolutionaries. If, during the century, the factory of the new words removed its quotas, it remains under the control of what is called the “analogy of the language”: nothing is created that is not in conformity with existing patterns. These patterns, the neological activity of the 18th century taught to better recognize them: at the beginning of the 19th century, they are the subject of the first systematic descriptions; but it accustomed also to perceive them by a way less strictly rational, that is beginning to be called the “feeling of the language”.

Odile LECLERCQ, « Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII^e siècle »

Résumé

La question du vieillissement des mots, très présente dans les discours sur le lexique au XVII^e siècle, fait écho à la décision qui est prise par l'Académie française, dès ses débuts, de régler

la langue dans la contemporanéité de ses usages. Ce choix de la synchronie, qui caractérise le *Dictionnaire de l'Académie*, justifie que l'on s'en remette, pour juger des mots et des phrases, aux « sentiments » de la Compagnie (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, préface). Le recours au sentiment est notamment lisible dans les formules métalinguistiques utilisées par le dictionnaire pour représenter la variation diachronique. Les marques telles « vieux », « vieillit » ou « commence à vieillir », qui attestent paradoxalement que les mots qui n'appartiennent pas à l'usage présent peuvent avoir leur place dans la nomenclature, expriment la perception d'un changement en train de se produire. À quoi peuvent correspondre ces trois notations subjectives ? Cet article vise à proposer quelques éléments de réponse en mettant en rapport leur emploi, d'une part, avec l'évolution de la fréquence, dans le corpus Frantext, des mots qu'elles stigmatisent, d'autre part, avec les autres types de jugements normatifs qui affectent ces mots au cours du siècle. Il interroge également, sur la base du constat qu'une partie des mots auxquels l'Académie applique un indice de vieillissement « disparaissent », puis « ressurgissent » dans Frantext à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'influence de la norme lexicale sur un certain type de langue écrite.

Abstract

The issue of words ageing, very present in the speeches on lexicon in the seventeenth century, echoes the decision made by the French Academy since its inception, to regulate language in the contemporaneity of its usages. This choice of synchrony, characteristic of the *Dictionnaire de l'Académie*, is an argument which authorizes to judge words and phrases according to the “feelings” of the *Compagnie* (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, preface). The appeal to such feeling is readable, in particular, in metalinguistic terms used by the dictionary to represent the diachronic variation. The expressions such as “vieux”, “vieillit”, “commence à vieillir”, paradoxically demonstrating that words which doesn't belong to present usage can be taken into account in the nomenclature, express the perception of a

change in progress. What correspond to these three subjective expressions? This article aims to put forward some answers by studying, on the one hand, the change in frequency, in Frantext corpus, of the words which are stigmatized by the dictionary and, on the other hand, the other normative judgments passed on these words over the course of the century. It also addresses the issue of an influence of lexical norm on a certain type of written language, observing that some words, which are seen as ageing words by the Academy, “disappear” and “reappear” in Frantext from the eighteenth century.

Bernard COMBETTES, « Réanalyse et discursivité »

Résumé

Le but de cet article est d'essayer d'élargir l'application de la notion de réanalyse au domaine discursif. Pour cela, on observe tout d'abord la question de l'évolution de l'ordre des constituants en français, en mettant en relation les constructions syntaxiques et la structure informationnelle. On étudie ensuite la formation des prédications secondes, utilisées comme constructions détachées, la réanalyse concernant les valeurs discursives de certaines régularités syntaxiques. On montre qu'il est possible de retrouver, dans les deux cas, les principales caractéristiques de la réanalyse ; on souligne par ailleurs l'importance de l'analogie et des schémas d'évolution tracés par les grandes tendances du changement.

Abstract

The purpose of this article is to try to widen the application of the notion of linguistic reanalysis in the discursive domain. For that purpose, we observe first of all the question of the evolution of the order of syntactical units in French, putting in relation syntactical constructions and informative structure. We study then the formation of secondary predicates, used as detached constructions, the reanalysis concerning the discursive values of some syntactical regularities. We show that it is possible to

find, in both cases, the main characteristics of the reanalysis; we underline besides the importance of analogy and the frames of evolution drawn by the big tendencies of the change.

Aurelio PRINCIPATO, « Le sujet dont on parle »

Résumé

L'article porte sur différentes manières de percevoir le pronom impersonnel dans le sentiment des grammairiens et des locuteurs. Les grammaires françaises attribuent traditionnellement un rôle considérable au Sujet pronominal, malgré quelques problèmes dans l'analyse des énoncés, ainsi que le montre la comparaison avec le classement d'énoncés équivalents dans une langue *pro-drop* comme l'italien. On peut revenir dans cette optique sur le cas de la séquence *ce sont*, où l'on observe normalement le désaccord en nombre des deux éléments. Il faut rappeler d'abord l'évolution du pronom démonstratif *ce* : comme en ancien français il était tonique, il pouvait se trouver en tête de phrase même si employé comme attribut. Après l'avènement de l'ordre syntaxique SVA, la séquence *ce+V+S* a pu survivre mais à la condition de réinterpréter l'ancien attribut comme un Sujet. Les grammairiens du 17^e siècle ont pu ainsi approuver la séquence *ce sont* et Vaugelas s'en servir d'exemple pour argumenter en faveur de l'usage, même quand il s'oppose à la logique grammaticale. Plus récemment, l'expansion de *ça* comme Sujet passepartout se justifie moins par des besoins d'ordre référentiel ou grammatical que par la nécessité d'un nouveau pronom tonique qui remplace l'ancien pour des raisons expressives ou pragmatiques.

Abstract

This paper addresses the various ways French speakers and grammarians perceive the impersonal pronoun and its use in a non *pro-drop* language such as French. Traditionally, French grammars assign considerable weight to the pronominal Subject, which causes problems in the analysis of clauses

containing this Subject, as highlighted by comparison with the analysis of equivalent clauses, for instance, in Italian. On the basis of this consideration, it is also possible to profitably review the evolution of the demonstrative pronoun *ce sont*, where the lack of number concordance between two elements is generally observed. For this, the evolution of the demonstrative pronoun *ce* must be recalled: since in Old French this form was tonic, it was employed as a predicate and often placed as sentence head. After the advent of the modern syntactic order SVP, the sequence *ce* + V + S could survive only by reinterpreting the ancient predicate as Subject, and this is the way by which 17th-century grammarians could approve the sequence *ce sont* and Vaugelas's *Remarks* adduced it as an example of the argument for preferring use over reason. More recently, the expansion of *ça* as *passé-partout* Subject has been determined not as much by reference or grammatical requirements, but rather by the need for a new tonic pronoun to replace the old one for expressive or pragmatic purposes.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « “Plus d’amour, partant plus de joie” (La Fontaine, *Fables*, VII,1) : *Partant* à l’épreuve du “raisonnement linguistique” et du “sentiment de la langue” »

Résumé

L’histoire récente (xvi^e-xxi^e siècles) du connecteur consécutif *partant* s’apparente à l’histoire d’un conflit entre l’usage du morphème en question (rémanent) et le discours sur son usage (qui depuis l’âge classique perçoit *partant* comme résiduel et obsoléscent). Pour autant, cette histoire illustre la fécondité d’une approche hybride de la diachronie, qui considère que les catégories de l’histoire “interne” et de l’histoire “externe” ne sont pas étanches, et qui interroge les liens entre les usages et les discours sur l’usage en termes de défis, d’implication et d’emprunts.

Abstract

Recent history (xvi-xxi centuries) of the French consecutive connector *partant* is similar to the story of a conflict between the use of the morpheme in question (persistent) and the discourse on this use (which since the Early Modern Period gives the marker in question as obsolete). However, this story shows the fertility of an hybrid approach to diachrony, which says that the categories of “internal” history and “external” history are not waterproof, and which questions the links between uses and discourse on the use in terms of challenges, involvement and borrowings.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Présentation Gilles Siouffi	7
Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire? Points de vue de deux linguistes du début du xx ^e siècle Bruno Courbon	27
Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps » Michelle Lecolle	59
Néologie et sentiment de la langue française au xviii ^e siècle Agnès Steuckardt	81
Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au xvii ^e siècle Odile Leclercq	107
Réanalyse et discursivité Bernard Combettes	131
Le sujet dont on parle (notes sur les rôles accordés au pronom impersonnel) Aurelio Principato	153
« Plus d’amour, partant plus de joie » (La Fontaine, <i>Fables</i> , VII, 1) : <i>Partant</i> à l’épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue » Claire Badiou-Monferran	173
Résumés	197

